

Motion Gössi : irréaliste et injuste, ne dépensons pas d'énergie et d'argent à sa mise en oeuvre

Nous, soussignés, sommes consternés et attristés de l'adoption de la motion Gössi, visant à conclure un accord de transit avec un État tiers pour expulser les requérant-e-s d'asile érythréen-ne-s dont la demande d'asile a été rejetée. Cette motion cible spécifiquement les requérant-e-s d'asile érythréen-ne-s ce qui constitue un acte flagrant de discrimination et un acharnement injustifié envers cette seule communauté. Moins de 300 personnes sont concernées, qui sont en Suisse depuis de nombreuses années : intégrées pour la plupart, elles pourraient être régularisées dans le cadre de la Loi sur l'asile, comme l'ont été déjà plusieurs apprentis érythréens.

Comme l'a bien expliqué le Conseil fédéral, la motion Gössi jette de la poudre aux yeux à ceux qui croient y voir une « solution » pour l'exécution des renvois de requérants d'asile déboutés : un transit dans un autre pays ne résout pas le fait que l'Erythrée n'accepte pas le retour de celles et ceux qui ont pris la fuite, et les personnes envoyées en transit devraient être réaccueillies en Suisse à la fin de la période de transit.

Et pour cause : les Erythréen-ne-s sont contraints de quitter leur pays pour diverses persécutions donnant droit à une protection internationale. Elles et ils méritent d'être accueillie-s et protégé-e-s, conformément aux obligations internationales de la Suisse en matière de droit d'asile. Le Comité contre la torture des Nations Unies a épinglé la Suisse à 8 reprises dans les dernières années pour avoir sous-évalué le danger couru par des ressortissants érythréen-ne-s en cas d'exécution d'une décision de renvoi : la Suisse a dû protéger les personnes qui ont mené ce combat juridique jusqu'au CAT. Elle devrait reconnaître qu'une personne qui a fui l'Erythrée et son service national est en danger. Elles et ils mériteraient d'être accueilli-e-s et protégé-e-s, conformément aux obligations internationales de la Suisse en matière de droit d'asile et comme le font tous les autres pays de refuge en Europe. Les renvoyer vers des pays tiers où leur sécurité et leur bien-être ne sont pas assurés constitue une grave violation de leurs droits et du principe de non-refoulement.

Nous exhortons les autorités suisses à respecter leurs obligations internationales et à garantir que tous les requérant-e-s d'asile, y compris les Erythréen-ne-s, bénéficient d'un examen juste et équitable de leur situation, en accord avec les standards internationaux. Nous demandons aux autorités des conditions de vie dignes pour les requérant-e-s d'asile déboutés plutôt que de les renvoyer vers des pays tiers. Il est impératif de trouver des solutions durables pour garantir la sécurité et la protection de ces personnes plus que vulnérables.

En tant que citoyen-ne-s responsables et défenseurs des droits humains, nous appelons les autorités suisses à ne pas perdre de l'argent et de l'énergie à mettre en pratique une motion irréaliste, la motion Gössi mais à s'engager pleinement pour protéger et soutenir les demandeurs et demandeuses d'asile érythréen-ne-s, ainsi que tous les réfugié-e-s présents sur le territoire suisse.

Association GEZANA
Comité de soutien pour les érythréen-ne-s
Conférence asile romande (CAR)

Contacts :

Feven Afeworki, co-présidente d'association GEZANA : 076 615 02 07 - info@gezana.ch

Diane Barraud, membre du comité de soutien pour les érythréen-ne-s - 079 258 71 69 - diane.barraud@eerv.ch

Raphaël Rey, membre du comité de la Conférence asile romande (CAR) - 079 907 59 40 - raphael.rey@csp-ge.ch